Espace pédagogique de l'académie de Poitiers > Mission EDD > Participer - S'engager > Les éco-délégués s'engagent

https://ww2.ac-poitiers.fr/mission-edd/spip.php?article1884 - Auteur: Géraldine Héquette



Rapport suite aux rencontres avec les écodélégués

publié le 28/06/2021

Mission parlementaire Education au Développement Durable

Descriptif:

Propositions faisant suite au travail d'animation de la communauté des éco-délégués par Brune Poirson

Sommaire:

- Rapport de la mission parlementaire Education au Développement Durable
- · Trois priorités
- Informations sur l'EDD et les éco-délégués pour mémoire

Les élèves sont les premiers acteurs de la question écologique au sein des écoles et établissements. L'élection des éco-délégués dans chaque classe de collège et de lycée est obligatoire. Elle peut être organisée simultanément avec celle des délégués de classes. Elle peut également être proposée aux élèves de CM1 et CM2. Les mêmes élèves peuvent, le cas échéant, être à la fois délégués de classe et éco-délégués. Leurs missions et leurs contributions aux projets d'établissements sont précisées.

Rapport de la mission parlementaire Education au Développement Durable

Suite aux rencontres entre les éco-délégués et Brune Poirson, un rapport vient d'être édité : Mission Education au Développement Durable : Propositions faisant suite au travail d'animation de la communauté des éco-délégués (octobre 2020 – mars 2021)

Rapport de la mission parlementaire Education au Développement Durable (PDF de 1.1 Mo)

Mission Education au Développement Durable : Propositions faisant suite au travail d'animation de la communauté des éco-délégués (octobre 2020 – mars 2021).

"Il est apparu que le dispositif des éco-délégués était fédérateur et mobilisateur en faveur d'un plus grand respect de l'environnement. De nombreuses initiatives et projets ont pu voir le jour à travers la France. Les échanges et séminaires organisés avec des éco-délégués ont montrés que ce dispositif permet aux élèves d'acquérir non seulement des connaissances scientifiques et techniques, mais également des compétences indispensables au 21ème siècle."

On retiendra:

- des rencontres avec chaque acteur clef dans le domaine afin de comprendre et recueillir les initiatives exemplaires qui existent déjà et tenter d'en saisir les contenus afin de proposer qu'elles soient répliquées.
- de valoriser les acquis et compétences des éco-délégués.
- d'offrir aux enseignants des dispositifs souples de formation.

 Unest question "d'intégrar l'écologie comme faisant partie des values de values de

Il est question "d'intégrer l'écologie comme faisant partie des valeurs de la République" comme une priorité.



Trois priorités

Alors que le dispositif des éco-délégués continue à se généraliser, **trois grandes priorités** se dégagent suite à la mission :

- 1. écologiser le ministère de l'Education Nationale en mettant les éco-délégués au coeur du dispositif d'éducation au développement durable...;
- 2. structurer le travail des éco-délégués...;
- 3. **développer et structurer des partenariats** avec les collectivités locales, le ministère de la Transition Ecologique et les associations/organisations non-gouvernementales.

• Informations sur l'EDD et les éco-délégués - pour mémoire

- La lutte contre le changement climatique et en faveur de la biodiversité sont deux sujets majeurs pour l'avenir. Elles impliquent une mobilisation de l'ensemble de notre société et des évolutions profondes des comportements individuels et collectifs.
- ▶ Au moins l'une des trois séances annuelles des CAVL et du CNVL est consacrée au développement durable. Les élus lycéens sont pleinement engagés dans la mise en œuvre de cette politique et participent à l'évaluation des projets élaborés par les éco-délégués dans les établissements. Les élus lycéens sont membres de droit des comités de pilotage académiques de l'éducation au développement durable.
- ▶ Pour que les écoles et établissements deviennent un terrain d'engagement en faveur du développement durable et de la lutte contre le changement climatique, **huit mesures concrètes** sont mises en application. Parmi celles-ci, les élections des éco-délégués.





Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.